

RÉUNION PUBLIQUE REQUALIFICATION PLACE ALCALÁ DE HENARES 29 MAI 2024

La réunion du jour a pour objet de présenter l'avancement de la requalification de la place Alcalá de Henares.

Madame Fabre, première adjointe en charge des grands projets de la Ville, rappelle que ce projet s'inscrit dans le plan global de réfection d'espaces publics engagé par la municipalité sur le mandat actuel. Quatre places (Zola, 14/18, Thomas et Wilson) et un square (Fehlmann) ont déjà été rénovés ou sont en cours de rénovation suite à une consultation des riverains et usagers de ces sites.

Pour la place Alcalá, la démarche est spéciale car s'il s'agit d'un espace emblématique, central et animé. Cette place a aussi été identifiée comme un îlot de chaleur au niveau métropolitain.

Tous ces éléments doivent donc être intégrés dans le projet de requalification de la place.

Pour rappel, la procédure de consultation des usagers à l'aide de questionnaires avait été engagée à l'été 2022 par des étudiants de l'ENSEGID et dans le même temps un diagnostic avait été demandé à un bureau d'études (le LYRE). Les résultats de la consultation et de l'étude ont été présentés en réunion publique en septembre 2022.

Il ressortait de la consultation un consensus sur la nécessité d'apporter de l'ombre sur la place ainsi que des jeux d'enfants. Cependant, il y avait peu de retours sur les désagréments liés à la chaleur.

À partir des questionnaires et des retours exprimés lors de la réunion de restitution en septembre 2022, la Ville a défini des objectifs et des intentions d'aménagement. Elles sont présentées ce soir, sur la base du plan d'aménagement, à la phase esquisse.

Les objectifs :

- Créer un îlot de fraîcheur urbain
- Repenser la gestion des eaux pluviales
- Désimperméabiliser la place et désenclaver le végétal
- Fluidifier et rendre lisibles les différents flux (piétons, vélos...)
- Valoriser les vues sur Notre Dame de Talence et sur les arbres remarquables
- Maintenir le marché du mercredi dans les mêmes conditions qu'actuellement
- Créer des espaces de convivialité tout en valorisant les commerces

- Repenser les connexions avec les éléments alentours et les futurs projets
- Pérenniser la tenue d'événements sur la place

Mathilde FOUCAUD du cabinet de paysagistes Land'Act, chargé de l'étude du projet, présente les contraintes techniques identifiées :

- L'accessibilité des services de secours (pompiers) aux résidences du site. Cela va conduire à un changement de l'accès pour la résidence le long de la rue de Lattre, et une requalification de la rue elle-même.
- La présence de réseaux divers sous la place
- Un parking souterrain en dessus de la place (voir diaporama)

Les principes d'aménagements qui sont préconisés concernent plusieurs points.

Concernant les flux, il est proposé de rendre plus lisible le flux piétons sur l'axe principal et d'aménager et augmenter les emprises dédiées au stationnement des vélos / vélos cargo et deux roues motorisés.

Le bureau d'étude poursuit ses réflexions sur ce point pour affiner ses propositions.

Sur les principes de végétalisation du site, il est proposé de créer 50 % d'espaces verts et de désimperméabilisation supplémentaires sur le site. Cela se traduirait bien sûr par des plantations d'arbres, mais aussi de végétaux « bas ».

Il est également recherché l'opportunité d'offrir de nouveaux espaces d'accueil sur la partie espaces verts, tout en préservant les systèmes racinaires des arbres existants.

Le marché du mercredi est maintenu sur l'emplacement actuel. Les étals vont venir s'intégrer entre les arbres qui vont être plantés. Un travail est en cours avec les commerçants du marché pour définir le bon calibrage des espaces devant accueillir leur installation. Une réunion s'est tenue en ce sens le 22 mai dernier.

De la même manière, une autre réunion spécifique s'est déroulée le 16 mai avec les commerçants implantés dans les bâtiments qui jouxtent la place.

La gestion de l'eau va également être un élément important de la requalification. Il est programmé de récupérer les eaux pluviales de la place ainsi que celles de la toiture du Forum pour les injecter dans la nappe phréatique.

L'esquisse et les grands axes autour desquels le projet définitif va être construit sont présentés aux habitants (cf diaporama).

En termes de calendrier :

- Septembre 2024 : - Définition de l'avant-projet complet avec le détail des phases
- Retours devant les commerçants et les habitants
- Janvier 2025 : phase pro (définition précise des éléments du projet pour lancer ensuite la consultation des entreprises)
- Septembre 2025 – Janvier 2026 : travaux

Il est à noter que les travaux se réaliseront en 2 phases :

Première phase de travaux (septembre 2025 – janvier 2026)

1. Traitement avenue Maréchal de Lattre de Tassigny
 - a. Réalisation voie pompier
 - b. Gestion des présentations des poubelles
2. Traitement de la partie espaces verts :
 - a. Jeux pour enfants
 - b. Renforcement de la végétation
 - c. Réalisation des cheminements
3. Intégration des projets des budgets participatifs :
 - a. Oasis de fraîcheur
 - b. Création d'une aire de jeux pour enfants
 - c. Embellissement de la place aux abords de la ventilation des Halles
4. Préfiguration de l'aménagement de l'espace central de la place (mobilier, végétalisation « mobile » ...)

Deuxième phase – place centrale

1. Travaux concernés :
 - a. Revêtements des sols,
 - b. Plantations
 - c. Reprise des éclairages
2. Calendrier : après les travaux du Forum des Arts & de la Culture qui va accueillir le futur planétarium.

En réponse à des questions du public, il est précisé que les commerçants ont fait remonter la période de travaux la moins impactante pour eux : sur les mois de janvier et février. Mais il est encore trop tôt pour le certifier car il est nécessaire que ces éléments soient fournis par les entreprises qui seront choisies pour réaliser les travaux.

À nouveau, il est souligné par Mme Fabre que le marché du mercredi restera à l'emplacement où il se déroule actuellement. Il ne sera déplacé que temporairement à proximité immédiate seulement pour le temps des travaux de la deuxième phase. Il y a d'ailleurs plusieurs options d'emplacements qui sont à l'étude avec les commerçants.

Il est ensuite demandé par des riverains la raison pour laquelle le projet de requalification n'englobe pas tous les espaces publics qui se trouvent à proximité de la place Alcalá. En réponse il est rappelé que la voie et la station Tramway limitent le champ d'intervention de la ville qui est limitée aux parcelles qui lui appartiennent. Un projet plus global impliquerait obligatoirement Bordeaux Métropole, qui deviendrait alors le maître d'ouvrage. De fait, la réalisation d'un tel projet impliquerait un temps beaucoup plus long.